

Séance du 19 février 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 19 février, le Conseil Municipal de la commune de Montguyon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Julien MOUCHEBOEUF

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	15	16
		Pour : 16
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Lionel NORMANDIN, Claude NEREAU, Claire LEGER, Christophe METREAU, Didier MOUCHEBOEUF, Carine MOULY, Sophie BRODUT, Gaëtan BUREAU, Raymond NUVET, Marc LIONARD et Simone ARAMET

Procurator(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

Nathalie CHATEFAU

Date de la convocation
04 février 2025

Etai(en)t excusé(s) :

Annie CHARRASSIER (donne pouvoir à Ghislaine GUILLEMAIN), Marie BERNARD et Charlotte DENIS-CUVILLIER

Date d'affichage
20 février 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 20 février 2025

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance** :
Ghislaine GUILLEMAIN

20 février 2025
et publication du
20 février 2025

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Le Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, le 15 février 2024

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	743,19
	- un excédent reporté de :	148 680,79
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	149 423,98
	- un excédent d'investissement de :	16 884,34
	- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
	Soit un excédent de financement de :	16 884,34
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	149 423,98
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	149 423,98
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	16 884,34

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Montguyon, le 19 février 2025

Maire Julien MOUCHEBOEUF

le(s) secrétaire(s) de séance



IMMEUBLE 10 PLACE E LA MAIRIE – IMMEUBLE 10 PLACE DE LA MAIRIE – AFFECTATION DU RESULTAT – 2024

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 15
 Nombre de suffrages exprimés : 16
 VOTES :
 Pour : 16
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 03/02/2025

Présenté par le Maire (1),
 A Montguyon,, le 19/02/2025

Délibéré par l'assemblée l'Assemblée délibérante(2), réunie en session lère ordinaire
 A Montguyon,, le 19/02/2025
 Les membres de l'assemblée délibérante l'Assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 20/02/2025, et de la publication le 20/02/2025

A Montguyon, le 19/02/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

GUILLENAIR *Andreas*
 NOLLY *Celine*
 LEGER *Clair*
 NUVET *Rafael*
 Aramel *Simone*
 CHARRON *Olivia*
 GIRARD *Ludovic*
 RETREAU *Christophe*
 ESTOURMEADOUR *Julia*
 NEREAU *Etienne*
 BROUET *Sophie*
 BURGER *Goetz*
 NORMANNOU *Lionel*
 MOUCHEBOEUF *Julia*
 LIOWARD *Stac*
 Bon Ann CHARRASSIER *Anne*



[Signature]

[Signature]